

ATELIERS PERISCOLAIRES

2015 –2016



DOSSIER DE

PROPOSITIONS ASSOCIATIVES

Modalités de dépôt :

1 DOSSIER COMPLET à remplir (pages 6 et 7+ fiche ANNEXE 1 + pièces page 5) et retourner exclusivement par mail à :

activites.periscolaires@mairie-avignon.com

avant le 15 mai 2015

2 Etude des dossiers et commissions de choix: jusqu'à fin mai 2015

3 Renseignements :

- site de la Ville : www.avignon.fr
- **activites.periscolaires@mairie-avignon.com**
- bureau des Activités Périscolaires : 04.90.16.31.40 ou 04.90.16.32.27

DIRECTION DE L'EDUCATION :
Permanences des Activités Périscolaires
les mardi et jeudi après-midi de 13h30 16h00

Exclusivement sur rendez-vous

74 Boulevard Jules Ferry
84 000 AVIGNON

PARTICIPATION AUX TEMPS D ACTIVITES PERISCOLAIRES 2015 - 2016

Le cahier des charges de consultation des partenaires en vue de l'organisation d'activités périscolaires pour l'année scolaire 2015-2016 peut être téléchargé sur le site de la Ville d'Avignon et retourné complété par mail à l'adresse suivante :

activites.periscolaires@mairie-avignon.com

avant le 15 mai 2015

Les propositions du monde associatif Avignonnais dans l'organisation des temps d'activités périscolaires permettent d'assurer une grande diversité des animations proposées.

Pour l'année scolaire à venir, la Ville d'AVIGNON sera tout particulièrement sensible à des propositions d'interventions visant les publics de MATERNELLES, l'accompagnement adapté des ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP, ainsi que ateliers en lien avec l'ENVIRONNEMENT et le DEVELOPPEMENT DURABLE.

Le degré d'implication des associations sur les temps périscolaires, par ailleurs subventionnées par la ville à d'autres titres, sera un des critères de modulation dans l'appréciation du montant des subventions accordées par la Ville.

En effet, il apparait important que le monde associatif Avignonnais puisse s'investir en faveur de la jeunesse, et les activités qui s'exercent dans le cadre des ALSH périscolaires sont un cadre à privilégier.

ATTENTION :

- les propositions doivent impérativement respecter les conditions d'un cadre républicain, laïque et non prosélyte**
- les dossiers parvenus incomplets ou hors délais seront irrecevables**

CONTEXTE des ACTIVITES PERISCOLAIRES SUR AVIGNON :

L'année scolaire 2014-2015 a été l'année de mise en place des Activités Périscolaires sur la Ville d'AVIGNON.

Cette année expérimentale s'est vu validée par un avis majoritaire de reconduction de la part des Conseils d'Ecoles. Ainsi, 2015-2016 fonctionnera sur le même schéma : une après-midi d'Activités Périscolaires par Ecole, de 13h30 à 16h30, après-midi fixée pour l'ensemble de l'année scolaire. Chaque atelier est proposé à un groupe constitué d'enfants pour une période de 7 semaines, puis le groupe change à la période suivante.

Des ateliers sont proposés gratuitement à l'ensemble des 9 000 enfants scolarisés sur les 58 écoles de la Ville.

Les écoles sont réparties sur les 4 après-midis périscolaires de la semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi), selon la répartition indiquée dans le tableau ci-après.

L'organisation obligatoire en ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) est placée sous la responsabilité et la coordination de 9 Directeurs d'ALSH, référents sur des écoles désignées pour l'année et garants du cadre légal. Elle répond par ailleurs à des normes légales strictes d'encadrement, comprenant des groupes de maximum 18 enfants par encadrant pour les enfants d'Elémentaire et de maximum 14 enfants de Maternelle par encadrant adulte.

La Ville d'Avignon souhaite offrir à un maximum d'enfants l'opportunité de découvrir des pratiques diverses, culturelles, sportives, environnementales, etc... vers lesquelles enfants ou familles n'auraient peut-être pas manifesté d'intérêt. Le rôle des Activités Périscolaires est donc d'éveiller les curiosités et de susciter les pratiques, notamment extérieures, au delà des 7 semaines de sensibilisation thématique offerte dans le cadre périscolaire.

En effet, un atelier se déroule sur l'ensemble d'une période scolaire, soit les semaines comprises entre deux vacances. L'année est ainsi découpée en 5 périodes :

- Période 1 = Rentrée de septembre – vacances d'automne
- Période 2 = vacances d'automne – vacances de Noël
- Période 3 = vacances de Noël – vacances d'hiver
- Période 4 = vacances d'hiver – vacances de printemps
- Période 5 = vacances de printemps – vacances d'été

Une grande diversité d'ateliers thématiques est proposée, tant par des personnels municipaux que par des personnels du monde associatif, socio-sportif et culturel. Chaque groupe d'enfants bénéficie en moyenne de 2 ateliers par après-midi périscolaire.

Ces ateliers doivent s'articuler autour de grandes orientations thématiques décrites dans le PEDT (Projet Educatif De Territoire), en complémentarité des projets d'Ecoles et donner à connaître aux enfants non seulement des lieux et équipements de proximité mais aussi des espaces de pratiques citoyennes, socio-sportives ou culturelles, plus éloignés de leur périmètre de vie de quartier. C'est pourquoi certains ateliers se déroulent dans les écoles, d'autres à l'extérieur, sur lesquels les groupes s'acheminent avec leur encadrement soit à pied, soit en bus (vers des équipements sportifs, ou culturels ou 3 Bases de Loisirs partenaires).

Le PEDT vise à offrir aux enfants du premier degré la possibilité de découvrir, compléter et développer les apprentissages reçus en famille et à l'école. Les ateliers proposés sur le temps périscolaires représentent donc un atout supplémentaire dans la construction des citoyens de demain, rendus conscients de leurs place, droits et devoirs dans la société, à commencer par leur cadre de vie quotidien.

Ces ateliers sont aussi l'occasion d'apprendre tout en s'amusant, et de parfois se retrouver en situation de réussite, quand ça n'est pas toujours le cas dans d'autres cadres d'apprentissage. Les objectifs principaux du PEDT sont donc :

- contribuer au développement personnel de l'enfant, au delà de son seul rôle d'élève
- aider les enfants à mieux vivre en société, dans la tolérance et le respect mutuel des différences
- les aider à mieux appréhender leur cadre de vie familial et à en élargir le cercle (espace, temps, patrimoine...)

1 Finalité de ce dossier de proposition associative :

La Ville souhaite faire découvrir le plus large panel d'organisations ou d'équipements existant sur son territoire, afin de susciter des pratiques individuelles et familiales au delà des découvertes faites dans le cadre périscolaire. Ainsi, le large réseau associatif, tout particulièrement s'il est déjà subventionné par la Ville, est appelé à se mobiliser pour présenter des Ateliers Périscolaires.

2 Qui peut proposer des ateliers :

L'ensemble des Associations, Clubs ou Centre Sociaux avignonnais peuvent présenter leurs propositions

ATTENTION : pas d'intervenants à titre personnel, libéraux, ni auto entrepreneurs

3 propositions : quelles thématiques, horaires, lieux, durée

a. thématiques :

culture / sport / environnement / citoyenneté / sciences et technologies de communication

b. horaires et durée pédagogique des ateliers: de 13h30 à 16h30 :

Ponctualité requise ! Un temps suffisant d'installation doit être prévu en fonction de la nature des ateliers proposés : chaque intervenant est donc sur l'école à compter de 13h20 et son action se termine après la remise des enfants aux familles

→ 1 atelier dure en moyenne 1h à 1h30 par groupe d'enfants, 2 groupes se succèdent donc en général sur une après-midi

→ 1 atelier est développé sur 1 période complète (7 semaines) et peut être proposé pour la totalité de l'année scolaire (soit sur la même école, soit sur plusieurs écoles)

4 répartition des écoles (E = élémentaire / M = Maternelle):

LUNDI 13h30- 16h30	MARDI 13h30- 16h30	JEUDI 13h30- 16h30	VENDREDI 13h30- 16h30
Bouquerie (E) Ortolans (M) JH Fabre (M) Courtine (E/M) Louis Gros (E) Farfantello (E/M) JH Fabre (E) Trillade (E) Trillade (M) Sixte Isnard (E/M)	St Ruf (E) Amandier (E) Schepler(E) Ste Catherine (M) Clos du Noyer (M) St Jean (M) Neuf Peyres (M) St Jean (E) Perrin (E/M) Barthelasse (E/M) Arrousaire (M)	Rotondes (E/M) Camille Claudel (M) Thiers (E/M) Gens du Voyage (E/M) Massillargues (E/M) Croisière (E) G. Cyprès (E) G. Cyprès (M) Clos de la Murette(M) Vertes Rives (E) Croisière (M) St Gabriel(E/M)	Olivades (E) St Exupery (M) St Roch (E) Coubertin (E) Olivades (M) Persil (M) Pouzaraque (E) Mistral (E/M) Stuart Mill (E) St Roch (M) Stuart Mill (M)

5 les conditions à remplir et pièces à fournir :

Conditions relatives à la structure :	→ Pièces à fournir :
<ul style="list-style-type: none"> • Etre une association administrativement en règle : • Etre diplômé au regard de l'activité proposée et/ou d'un équivalent BAFA : • Etre à jour de son assurance associative de Responsabilité Civile : • Garantir la moralité des ses intervenants sur les Ateliers Périscolaires au cours de l'année 2015-2016 : • Si vous êtes déjà partenaire de la Municipalité d'Avignon : 	<ul style="list-style-type: none"> → statuts, publication au JO, membres du Bureau, N° SIRET → photocopies de Curriculum Vitae, diplômes, cartes professionnelles → photocopie d'assurance associative en cours → fournir pour chacun un extrait de casier judiciaire (B3) → détailler les subventions perçues par la Ville en 2014 :
<ul style="list-style-type: none"> • Inscription bancaire : • Photo. et coordonnées téléphoniques de chaque Intervenent : 	<ul style="list-style-type: none"> → fournir 1 RIB → fournir une photo (type Photo d'identité) pour chaque intervenant au fil de l'année + téléphone (cf. : fiche proposition d'ateliers)

FICHE DE PROPOSITION
D'ATELIERS PERISCOLAIRES

2015 – 2016

ASSOCIATION : N° SIRET :

ATELIER PROPOSE :

- Thématique(s) :

<input type="checkbox"/> culture <input type="checkbox"/> sport <input type="checkbox"/> citoyenneté	<input type="checkbox"/> environnement <input type="checkbox"/> sciences et technologies de communication <input type="checkbox"/> autre :
--	--

- Description de la proposition pédagogique (déroulé de l'atelier / sur les 7 séances d'une Période) :

- Souhait du lieu de pratique (selon disponibilités et à discrétion de la coordination générale à l'échelle de la Ville) :

<input type="checkbox"/> sur n'importe quelle école de la Ville, en : <input type="checkbox"/> Maternelle / <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> sur des écoles spécifiques : - précisez lesquelles : <input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire	<input type="checkbox"/> sur les écoles : Salles de classes <input type="checkbox"/> ou cour <input type="checkbox"/> Salles de motricité <input type="checkbox"/> ou préau <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> sur des équipements extérieurs, précisez : <input type="checkbox"/> sur des bases de Loisirs : salles <input type="checkbox"/> ou cour <input type="checkbox"/> ou extérieur <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> lieu indifférent
--	--

INTERVENANTS :

Identité :	Diplôme :	Téléphone :	e-mail :	Photo :